



Les séminaires thématiques Protection de l'enfance

Séminaires de formation de 2 jours

Séminaires dispensés en présentiel ET en distanciel.

L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE propose plusieurs séminaires de formation de deux jours consécutifs sur des problématiques rencontrées de manière récurrente par les professionnels de terrain. Les formateurs ont été choisis pour leur expertise de terrain reconnue et leur expérience d'enseignement.

PUBLIC : professionnels du secteur public ou privé dont la mission est en lien avec l'enfance en danger, la protection de l'enfance, les droits de l'enfant, le soutien aux familles. Pas de niveau de diplôme minimum exigé. Chaque module réunira 30 stagiaires au maximum afin de pouvoir combiner enseignements théoriques et analyse de cas pratiques. Taux de satisfaction moyen pour l'ensemble des séminaires : 8,5/10 - Voir détail pour chaque séminaire dans les fiches formation sur www.ecoleprotectionenfance.com

TARIFS: SÉMINAIRE DE 2 JOURS: 440 € nets (Exonération de la TVA selon l'Article 261-4.4a du Code général des impôts). Ce tarif comprend les frais pédagogiques (enseignement, documentation remise, frais administratifs). Il n'inclut pas les frais de déplacement, d'hébergement et de repas. Un ou plusieurs séminaires peuvent être choisis par le stagiaire (voir bulletin d'inscription).

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION : Séminaires dispensés en présentiel ET en distanciel de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 le premier jour et 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 le deuxième jour soit 14 heures au total.

En présentiel >> École de la Protection de l'Enfance, dans les locaux de l'USIC : 18 rue de Varenne, 75007 PARIS (voir aussi Informations pratiques).

En distanciel >> via l'application Zoom.

Notre Ecole propose également des Webinaires thématiques ciblés d'une journée (à distance via zoom) à retrouver sur notre site : www.ecoleprotectionenfance.com

Séminaires organisés par l'ACTION SOCIALE, organisme de formation portant l'Ecole de la Protection de l'enfance

> Déclaration de Formation n°11753620475, certifié Qualiopi au titre de ses actions de formation (Certificat B02607 émis le 29/11/2021 disponible sur www.ecoleprotectionenfance.com)

Les formations de l'Ecole de la Protection de l'Enfance sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Référente :
Florence Barbier
Tel : 01 53 10 24 10
florence.barbier@ecoleprotectionenfance.com



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

SÉMINAIRE I

3-4
DÉCEMBRE
2024



Besoins fondamentaux et théorie de l'attachement : le nouveau paradigme de la protection de l'enfance

2 JOURS

TARIF :
440€

En présentiel ou en distanciel au choix

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Connaître ce qui fait consensus autour des besoins de l'enfant.
- ▶ Connaître les 7 besoins fondamentaux pour pouvoir évaluer leur satisfaction;
- ▶ Connaître la théorie de l'attachement pour mieux répondre au méta-besoin de sécurité des enfants.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ Présentation des résultats de la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant et la carte des 7 besoins fondamentaux.
- ▶ L'articulation des besoins fondamentaux et des droits de l'enfant.
- ▶ Les liens d'attachement : ce qui fait sécurité. Etude des notions de base de la Théorie de l'attachement. Présentation illustrée de vignettes cliniques et cas pratiques des différents types de liens (sécurés, insécurés) et des modèles internes opérants auxquels ils se rattachent, pour aider les professionnels à mieux appréhender le méta-besoin de sécurité de l'enfant et les conditions de sa satisfaction.

INTERVENANT.ES :

- ▶ D^r Marie Paule Martin Blachais, directrice scientifique de l'Ecole de la Protection de l'Enfance, auteure du rapport sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance", ancienne directrice générale du GIP Enfance en dangernotamment.
- ▶ D^r Anne Raynaud, psychiatre adultes-enfants, fondatrice de l'Institut de la parentalité, titulaire d'un diplôme universitaire de psychiatrie périnatale, d'un diplôme universitaire d'Autisme et d'un diplôme universitaire Attachement (concepts et applications, Paris 7), auteur notamment de "Enfant sécurisé, enfant heureux : Éduquer au quotidien grâce au lien d'attachement" (Ed Marabout, 2021).

Public : Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance, cadres et élus de la protection de l'enfance. Pré-requis : Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

SÉMINAIRE II

21-22
JANVIER
2025



L'évaluation en protection de l'enfance

2 JOURS

TARIF :
440€

En présentiel ou en distanciel au choix

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ S'approprier les éléments méthodologiques d'une démarche d'évaluation des situations de danger ou de risque de danger.
- ▶ Situer l'évaluation des besoins de l'enfant dans un processus co-construit avec les différentes parties prenantes.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ Élaborer une stratégie évaluative en protection de l'enfance porteuse de sens : apports cliniques et psycho-dynamiques pour l'évaluation des situations de danger ou de risque de danger.
- ▶ Bien comprendre le cadre méthodologique.
- ▶ Utiliser un référentiel ; à partir de divers exemples dont un focus sur le cadre national de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger de la Haute Autorité de Santé.

INTERVENANT.ES :

- ▶ Isabelle Casals, psychologue clinicienne, directrice de la Structure Educative Pédagogique et Thérapeutique de transition (SEPT) "Les pleiades", Sauvagegarde du Rhône.
- ▶ Catherine Claveau-Milanetto, consultante en droits de l'enfant et protection de l'enfance, ancienne conseillère enfance chez le Défenseur des droits, ancienne cheffe de service à l'ANESM-HAS.

Public : Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance, cadres et élus de la protection de l'enfance. Pré-requis : Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

SÉMINAIRE III

18-19
FÉVRIER
2025



Le travail avec l'enfant, les familles et les proches : enjeux et méthodes

2 JOURS

TARIF :
440€

En présentiel ou en distanciel au choix

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Développer les pratiques incluant les familles et les enfants, identifier les leviers de la participation en protection de l'enfance.
- ▶ Mieux travailler à partir des savoirs de vie des personnes accompagnées.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ De l'évaluation des situations au plan d'aide : sens, finalité et conditions du travail avec les familles.
- ▶ Comment revisiter la place et les ressources de l'entourage de l'enfant ? Tenir compte de l'environnement affectif et des figures d'attachement de l'enfant.
- ▶ Regard sur les pratiques à l'international.
- ▶ Identifier ce qui fait « savoir ». Présentation et "mode d'emploi" des outils permettant de mieux évaluer les ressources capacitaires des familles.

INTERVENANT.ES :

- ▶ Gaëlle Castrec*, chargée de mission à l'Observatoire nationale de protection de l'enfance (ONPE).
- ▶ Philippe Fabry, sociologue, consultant, formateur, membre du CA du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale (CNAHES) et de l'association pour l'histoire de la protection judiciaire des mineurs (AHPJM).

Public : professionnels et cadres de la protection de l'enfance. Pré-requis : Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

SÉMINAIRE IV

18-19
MARS
2025



Parcours en protection de l'enfance : enjeux et outils pour mieux les construire

2 JOURS

TARIF :
440€

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Identifier les enjeux de la loi de 2016 concernant le principe de cohérence des parcours.
- ▶ Parvenir à un portage collectif, partagé et coordonné des parcours de chaque enfant pour en garantir le maximum de sens, de cohérence.
- ▶ Penser une organisation et un pilotage sécurisant pour l'ensemble des acteurs.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ Les apports des différentes recherches scientifiques et des retours d'expérience des pairs, pour mieux penser les parcours des enfants accompagnés.
- ▶ Le méta-besoin de sécurité de l'enfant comme nouvelle boussole dans la construction des parcours. Les apports de la théorie de l'attachement pour mesurer la satisfaction de ce méta-besoin.
- ▶ Les modalités de coopération interprofessionnelle et interinstitutionnelle indispensables pour stabiliser davantage les parcours et ce que cela implique en termes d'organisation.
- ▶ L'utilisation des différents outils disponibles comme le Projet pour l'enfant (PPE) dans la construction des parcours, et les modalités de participation des premiers concernés : enfants et familles.

INTERVENANT.ES :

- ▶ Nicolas Baron, directeur de l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille d'Indre-et-Loire, ancien directeur de la Prévention et de la Protection de l'enfant et de la famille du Département d'Indre-et-Loire.
- ▶ Ludovic Jamet, Directeur adjoint Ressources et Développement Direction Enfance Famille du département de Seine-Maritime.
- ▶ Diodio Metro, présidente de Adepape95-Repairs95 !

Public : Tout professionnel concerné par la protection de l'enfance, cadres et élus de la protection de l'enfance. Pré-requis : Aucun pré-requis nécessaire. Une expérience ou connaissance préalable du champ de la protection de l'enfance facilitera l'intégration.

En présentiel ou en distanciel au choix

SÉMINAIRE V

15-16
AVRIL
2025



Le risque comme continuum de la protection de l'enfance

2 JOURS

TARIF :
440€

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Distinguer prise de risques et prise de responsabilités
- ▶ Penser une organisation et un pilotage sécurisant pour l'ensemble des acteurs.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ La fonction d'encadrement : entre prise de risques, contraintes et recherche de sens.
- ▶ Prendre des risques pour mieux protéger : étude à partir d'exemples concrets des données d'un paradoxe.
- ▶ Piloter, diriger et accompagner la prise de risques : quelles conditions et quelles méthodes pour le cadre en protection de l'enfance ? Limiter les risques et sécuriser les équipes.

INTERVENANT.ES :

- ▶ Jean-Guy Hemon, directeur général de la Sauvegarde 56.
- ▶ Muriel Crebassa*, magistrate, 1^{ère} vice-présidente et coordonnatrice du Tribunal pour enfants de Versailles.

Public : professionnels et cadres de la protection de l'enfance. Pré-requis : Bonne connaissance des dispositifs et mesures de protection de l'enfance.

En présentiel ou en distanciel au choix

SÉMINAIRE VI

13-14
MAI
2025



Management en protection de l'enfance

2 JOURS

TARIF :
440€

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ▶ Se sentir outillé pour exercer la fonction de cadre
- ▶ Savoir manager et motiver une équipe dans un contexte difficile.

CONTENU DE LA FORMATION :

- ▶ La fonction de manager : élaboration, gestion et conduite d'un projet.
- ▶ Recruter et accompagner un agent/salarié dans un parcours professionnel.
- ▶ Accompagner l'usure professionnelle, redonner du sens au projet collectif.

INTERVENANT.ES :

- ▶ Philippe Fabry, sociologue, consultant, formateur, membre du CA du Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée de l'action sociale (CNAHES) et de l'association pour l'histoire de la protection judiciaire des mineurs (AHPJM).
- ▶ Thierry Arnoux, responsable pôle formations aux fonctions d'encadrement et de management à l'ITES de Brest.

Public : professionnels et cadres de la protection de l'enfance. Pré-requis : Bonne connaissance des dispositifs et mesures de protection de l'enfance.

En présentiel ou en distanciel au choix

L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN QUELQUES LIGNES

L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE est une entité de la société L'ACTION SOCIALE société d'édition de formation et d'événementiel. Celle-ci organise depuis 2006 les Assises Nationales de la Protection de l'Enfance, rendez-vous incontournable de tous les acteurs du secteur. Elle est aussi la société éditrice du Bulletin de la Protection de l'Enfance (BPE) et du Journal des Acteurs Sociaux (JAS), magazines professionnels de référence dans le secteur social. L'Action Sociale, fondatrice et propriétaire de l'École de la Protection de l'Enfance en assure la gestion administrative et financière. Elle construit le contenu pédagogique en collaboration avec ses différents partenaires et son comité scientifique et pédagogique présidé par le Dr Marie-Paule Martin-Blachais.

L'École de la Protection de l'Enfance propose plusieurs types de formations : le Cursus "Responsable d'Équipe en Protection de l'Enfance" destiné aux cadres de la protection de l'enfance, mais également des séminaires thématiques de 2 jours, des Webinaires d'une journée, ou encore des formations en intra sur demande ou en réponse à des appels d'offre. L'École organise également une conférence annuelle sur un thème d'actualité. **En savoir plus : www.ecoleprotectionenfance.com**

La direction générale de l'École de la Protection de l'Enfance est assurée par Karine Senghor, CEO de la Sarl L'Action Sociale, organisatrice des Assises nationales de la Protection de l'Enfance, juriste de formation (Masters 2 en Droit Public et en Droit international public), par ailleurs diplômée de l'Institut Français de Presse (IFP).

La direction administrative est assurée par Florence Barbier (voir contact infra).

LES INTERVENANTS DE L'ÉCOLE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Geneviève AVENARD, administrateur civil ayant exercé de nombreuses responsabilités dans le secteur public et associatif, Défenseuse des Enfants, adjointe du Défenseur des Droits de 2014 à 2020 ♦ Fabien BACRO, maître de conférences HDR en psychologie du développement, titulaire de la chaire EnJeux "Prendre soin des enfants et des jeunes pour leur bien-être"

♦ Nicolas BARON, directeur de l'Institut Départemental de l'Enfance et de la Famille d'Indre-et-Loire, ancien directeur de la Prévention et de la Protection de l'enfant et de la famille du Département d'Indre-et-Loire ♦ Emmanuelle BONNEVILLE-BARUCHEL, psychologue au service de pédopsychiatrie du CHU de Saint-Etienne. Elle a travaillé en collaboration avec Maurice Berger et Albert Ciccone ♦ Flore CAPELIER, docteure en droit public, membre associé du CERSA, Université Paris 2 Panthéon Assas ♦ Magalie CARCEL, conseillère technique de Service social auprès du DASEN d'Ille-et-Vilaine, adjointe au responsable départemental du service social en faveur des élèves (Éducation Nationale), formatrice spécialisée notamment sur la problématique de l'accueil de la parole des enfants victimes ♦ Gaëlle CASTREC, chargée de mission à l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) ♦ Isabelle CASALS, psychologue clinicienne, directrice de la Structure Educative Pédagogique et Thérapeutique de transition (SEPT) "Les Pleiades", Sauvexgarde du Rhône ♦ Gabrielle CHOUIN, conseillère principale d'éducation, formatrice, et membre d'une Adepape ♦ Catherine CLAVEAU-MILANETTO, consultante en droits de l'enfant et protection de l'enfance, ancienne conseillère enfance chez le Défenseur des droits, ancienne cheffe de service à l'ANESM-HAS ♦ Emma ETIENNE, présidente de l'association Speak! ♦ Priscille GERARDIN, professeure, psychiatre, responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU/CH Rouvray, directrice de l'enseignement du DUI Médecine et santé de l'adolescent ♦ Adeline GOUTTENoire, professeure de droit privé et de sciences criminelles à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, présidente de l'ODPE de Gironde, directrice de l'Institut des mineurs de Bordeaux ♦ Christian HAAG, moniteur-éducateur en foyer départemental d'accueil d'urgence, ancien mineur confié, auteur de "Le murmure des démons" ♦ Jean-Guy HEMONO, directeur général de la Sauvexgarde 56 ♦ Ludovic JAMET, Directeur adjoint Ressources et Développement Direction Enfance Famille du département de Seine-Maritime. ♦ Carl LACHARITÉ, directeur du Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et de la famille à l'Université du Québec à Trois-Rivières ♦ Marie LÉAL-MARTINI, magistrate ♦ Mohamed L'HOSSNI, directeur fondateur de A. RETIS ♦ Didier LESUEUR, délégué général de l'ODAS ♦ Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS, médecin, auteure du rapport sur "Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance", directrice scientifique de l'École de la protection de l'enfance, ancienne directrice générale du GIP Enfance en danger, ancienne directrice enfance-famille en département ♦ Rosa MASCARO, pédopsychiatre aux pouponnières de Lille et de Roubaix, médecin directeur du CAMSP Lebovici et du Fil d'Ariane, Lille ♦ Diodio METRO, présidente de l'Adepape 95-Repairs 95! ♦ Paola MILANI, professeure associée au département des Sciences de l'éducation de l'université de Padova (Italie) ♦ Martine NISSE, co-fondatrice et directrice du Centre des Buttes-Chaumont, spécialisé dans la prise en charge thérapeutique des victimes et des auteurs de violences familiales et extra-familiales, thérapeute familiale ♦ Jean-Michel PERMINGEAT, ancien magistrat, ancien directeur Enfance-famille en département ♦ Cécile PERONNET, adjudante de gendarmerie, enquêtrice sur les violences intrafamiliales à la brigade de protection des familles de Rennes, formatrice au recueil de la parole ♦ Laurent PUECH, fondateur du site www.secretpro.fr ♦ Dr Anne RAYNAUD, psychiatre adultes-enfants, fondatrice de l'Institut de la parentalité, titulaire d'un diplôme universitaire de psychiatrie périnatale, d'un diplôme universitaire d'Autisme et d'un diplôme universitaire Attachment (concepts et applications, Paris 7) ♦ Laurent SOCHARD, psychosociologue, spécialiste des problématiques de participation des usagers, membre fondateur du laboratoire des conférences familiales.

COORDINATION PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE

- Philippe FABRY, sociologue, formateur
- Karine SENGHOR, DG de l'École de la Protection de l'Enfance et organisatrice des Assises nationales de la protection de l'enfance.
- Catherine Claveau-Milanetto, consultante, formatrice, droits de l'enfant et protection de l'enfant, ancienne chef de service protection de l'enfance de la HAS.



BULLETIN d'INSCRIPTION

SÉMINAIRES 2024-2025

À renvoyer sous enveloppe à l'adresse suivante :
L'Action Sociale - Bureau EPE- 11 bis rue de la Planche 75007 Paris
ou par mail: inscription@ecoleprotectionenfance.com

STAGIAIRE

M. Mme

Nom : Prénom :

Etablissement :

Service :

Fonction :

Téléphone (portable de préférence) :

Mail :

RESPONSABLE EN CHARGE DE L'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Cachet, date et signature du responsable de cette inscription (direction, RH, Formation...):

ADRESSE DE FACTURATION

Organisme à facturer :

Service :

Adresse :

Mail (si différent du responsable formation) :

IMPORTANT : En dehors des collectivités publiques qui seront facturées "service fait" le règlement de la formation doit être effectué au moment de l'inscription par chèque joint ou par virement. Une facture acquittée sera adressée à l'organisme. En cas de financement de la formation par un OPCO, en raison de délais de paiement souvent longs et de la difficulté à identifier ces paiements quand ils nous parviennent, nous demandons à nos clients de préférer quand c'est possible nous régler directement au moment de l'inscription et de demander, eux, le remboursement à leur OPCO. Tous les documents nécessaires (convention, attestations de présence, facture, ...) vous seront remis en amont et à l'issue de la formation. Par avance merci. AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE CONVENTION DE FORMATION OU D'UN DÉVIS ?

Précisez votre mode de règlement : chèque ci-joint / Virement date :

si OPCO Précisez son nom et votre no d'adhérent à cet opco (pour identifier les règlements) :

COLLECTIVITÉS : Merci de nous transmettre avec cette inscription ou dans les tous prochains jours, sans relance de notre part, le Bon de commande et les informations de facturation Chorus Pro : siret, Code service, No d'engagement ou de bon de commande. À défaut l'inscription ne pourra être garantie. Par avance merci.

SÉMINAIRES CHOISIS

Cochez le ou les séminaires auxquels vous souhaitez vous inscrire. Et indiquez le montant total de l'inscription en vous référant au tarif de chaque séminaire.

SÉMINAIRE 1 : Besoins fondamentaux de l'enfant et théorie de l'attachement : le nouveau paradigme de la protection de l'enfance.

En présentiel En distanciel 3 et 4 DÉCEMBRE 2024 440 €

SÉMINAIRE 2 : L'évaluation en protection de l'enfance.

En présentiel En distanciel 21 et 22 JANVIER 2025 440 €

SÉMINAIRE 3 : Le travail avec les familles et l'enfant : enjeux et mé-

En présentiel En distanciel 18 et 19 FÉVRIER 2025 440 €

SÉMINAIRE 4 : Parcours en protection de l'enfance : mieux évaluer pour

En présentiel En distanciel 18 et 19 MARS 2025 440 €

SÉMINAIRE 5 : Le risque comme continuum de la protection de l'enfance.

En présentiel En distanciel 15 et 16 AVRIL 2025 440 €

SÉMINAIRE 6 : Le management en protection de l'enfance.

En présentiel En distanciel 13 et 14 MAI 2025 440 €

NOMBRE DE SÉMINAIRES CHOISIS:

MONTANT TOTAL :